

MAIRIE DE SALIÈS

octobre 2026
NEWSLETTER
trimestriel

Édito



Jean-François
ROCHEDREUX

Je suis très heureux de vous présenter l'équipe municipale pour ce nouveau mandat.

Avec les noms et les visages de vos élus, vous pourrez mieux connaître les Saliessois(es) qui vont travailler dans le cadre de leur charge pour permettre à tous de s'épanouir dans le village pour les six ans à venir.

L'équipe est en place, la répartition des attributions est faite et nous avons commencé à élaborer ou finaliser des projets dans la continuité du précédent mandat.

Vous allez découvrir les premiers sujets traités dans ce bulletin.



Covenant of Mayors
for Climate & Energy
EUROPE



LE CONSEIL MUNICIPAL



le Maire
Jean-François ROCHEDREUX



1^{er} Maire adjoint
Jacky MIQUEL



Maire adjointe
Evelyne CAVALIE GUALLAR



Maire adjoint
Bruno GASCON



Sabrina BORGOMANO



Sophie CAMALON



Nathalie BRULANT



Florence REBOUL



Bernard TOMINET



David FERRE



Jean-Louis
VAUGARNY



Valérie JACQUET



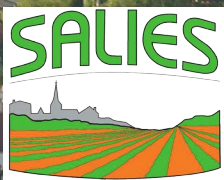
Faïdi LARBI



Marine NAYME

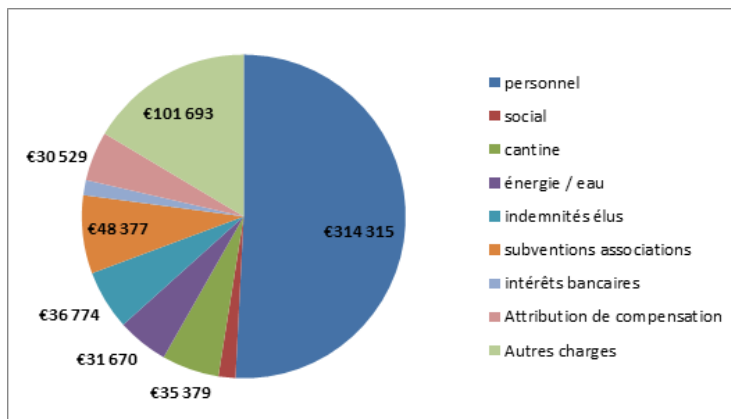


Nicolas MARTIN



BUDGET – RÉSULTATS 2025 PRÉVISIONS 2026

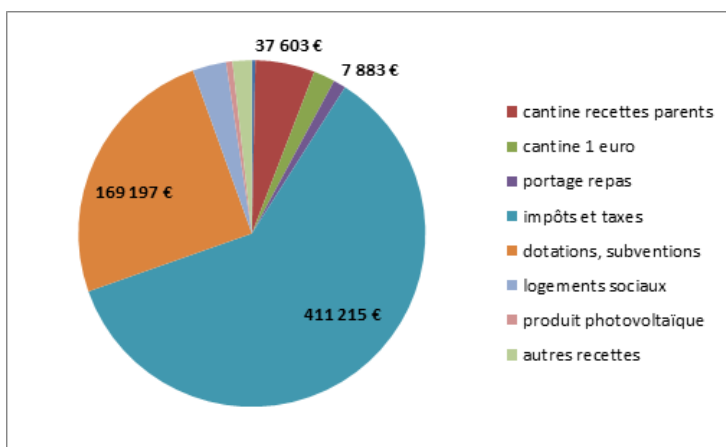
Dépenses de fonctionnement 2025



Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 5 % en 2025 et s'élèvent à 618 526 €. Cette augmentation a plusieurs causes ponctuelles notamment le coût de l'association Via Emilia qui a accompagné l'ouverture de la cantine. Ces dépenses devraient donc être en baisse en 2026.

Les dépenses d'énergie sont stables.

Recettes de fonctionnement 2025



Les recettes de fonctionnement sont stables et s'élèvent à 675 798 €.

Concernant **les investissements**, les travaux de la cantine ont été achevés en 2025. Les dépenses d'investissement en 2025 s'élèvent à 360 107 €.

Les subventions perçues en 2025 s'élèvent à 172 859 € (Etat, Région, C2A, Département).

En 2025, 176 567 € ont été dépensés sur l'opération cour d'école et un solde 36 342 € doit à nouveau être inscrit au BP 2026 pour terminer l'opération. Le montant de 143 704 doit être inscrit en recettes de reste à réaliser sur cette opération, correspondant aux soldes

des subventions dues par l'agence de l'eau et le fonds vert.

Le montant du Fonds de compensation pour la TVA versé par l'État en 2026 s'élève à 90 543 €.

Le budget alloué aux travaux de la place et du parvis en 2026 est de 252 755 €.

Prêt relais Crédit mutuel : 200 000 € ont été remboursés en 2025, les derniers 100 000 euros seront remboursés en 2026.

Un prêt de 100 000 euros a été effectué en 2025, sur 3 ans. 2 prêts se terminent en 2026 soit une baisse de 17 153 €.

Le budget primitif 2026 d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 480 510,36 €

TRAVAUX DU PARVIS

Ce projet consiste en l'aménagement d'un parvis reliant la salle des fêtes à l'école, tout en assurant la « renaturation » du site à travers la plantation de massifs, d'arbres et d'arbustes. Des espaces de convivialité sont aussi prévus, tout en conservant le parking existant.

Les premiers plans ont été commentés lors de la dernière réunion publique. A ce jour, les demandes de financement sont déposées pour un début d'intervention sur site d'ici la fin d'année.

Au fil des différentes étapes du chantier, des communications relatives aux aménagements temporaires seront faites (accès salle des fêtes, accès école, containers...).

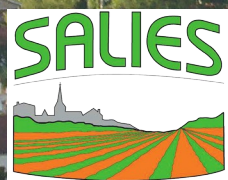
IMPASSE CHARLES D'ARAGON

Les arbres de l'impasse Charles d'Aragon, coincés « entre béton et bitume » pour se développer, ont déformé le grand trottoir.

Ce trottoir, à l'ombre de ces feuillus, est devenu une zone de parking pour les résidents.

Aussi, avec l'aide des services communautaires, leur zone d'implantation a été délimitée par des bordures bois. Ces zones, non goudronnées, pourront leur permettre un développement plus harmonieux.

Le revêtement des parkings a été enlevé pour laisser place à un enrobé bitumineux plus durable.



MAIRIE DE SALIÈS

octobre 2026
NEWSLETTER

AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

Le parc solaire photovoltaïque de la Gardie au Séquestre est un site qui fonctionne sur le principe de l'autoconsommation collective.

Le principe de l'autoconsommation collective est de permettre à des producteurs et des consommateurs de partager l'énergie renouvelable produite localement dans un rayon défini de 10, voire 20 km autour du parc.

C'est à dire que la production d'électricité est revendue localement à tout consommateur éligible : habitant, collectivité, entreprise... C'est un nouveau modèle de production d'énergie en circuit court.

Jusqu'à récemment sur le parc solaire du Séquestre, les consommateurs éligibles devaient être dans un rayon de 2 km autour du site et pouvaient participer à cette autoconsommation collective.

Depuis peu, ce rayon a été élargi à 10 km, ce qui signifie que les habitants de Saliès sont maintenant éligibles.

C'est Enercoop Midi-Pyrénées qui gère la distribution et la facturation de la production électrique à tous les autoconsommateurs.

Le principe est simple : vous signez un contrat avec Enercoop Midi-Pyrénées pour participer à la consommation de l'énergie produite, vous recevrez ensuite une facture correspondant à votre autoconsommation. Cette consommation sera automatiquement déduite de votre facture émise par votre fournisseur habituel sans avoir rien à faire.

Le coût facturé pour l'autoconsommation correspond au coût d'amortissement (remboursement des emprunts) et au coût de la maintenance.

Le coût est de 0,105 €/kwh HT soit 0,1841 €/kwh TTC (0,194 €TTC/kwh pour le tarif réglementé).

Ce montant est fixé pour 10 ans, il augmentera de 1 % par an pour couvrir la maintenance et il est garanti.

Il n'y a pas de coût d'abonnement.

Ce contrat est sans engagement de durée et peut être résilié sans frais.

L'avantage de ce modèle est de favoriser la production d'énergie renouvelable en circuit court et de bénéficier de tarif intéressant dans la durée.

La commune a signé le contrat d'autoconsommation avec Enercoop.

Si vous souhaitez vous aussi bénéficier de ce système d'autoconsommation collective, contactez Enercoop.

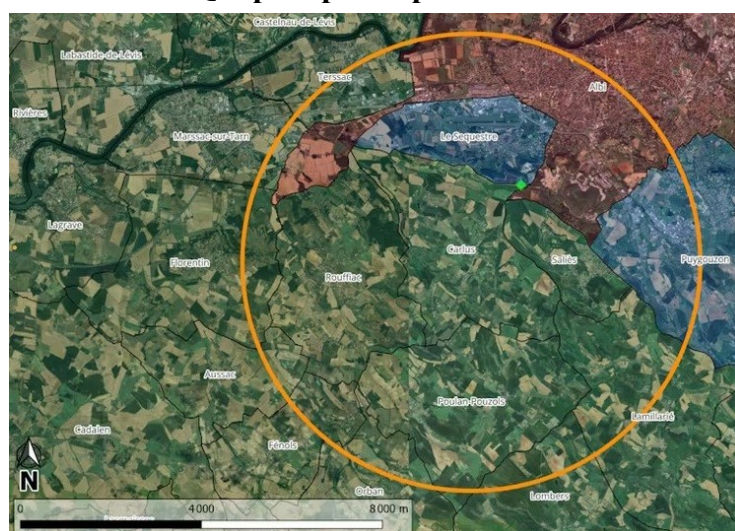


CONTACTEZ-NOUS

Arthur et Marine
Enercoop Midi-Pyrénées
acc.mipy@enercoop.org
07 57 17 18 58 - 07 75 66 85 06
<https://ener.coop/acc-poussepisse>



Qui peut participer ?

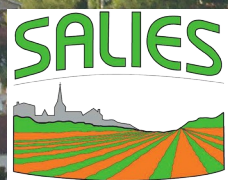


RÉUNION PUBLIQUE

Pour lancer le nouveau mandat municipal, nous avons organisé une réunion publique le 12 juin 2026.

A cette occasion nous avons pu partager avec les Saliessois(es) présent(es), nos axes politiques pour le mandat qui débute et répondre à vos questions et à vos inquiétudes notamment sur la sécurité des piétons et des automobilistes.

Une soixantaine de personnes était présente, ce qui nous conforte dans l'idée de prolonger cette expérience et de la renouveler une fois par an.



VISITE DU PRÉFET

Monsieur Simon Bertoux, Préfet du Tarn, s'est rendu le 22 juin à l'école de Saliès, exemplaire pour sa démarche environnementale notamment par rapport aux actions réalisées pour s'adapter au mieux aux différentes périodes de canicule.

La visite de la cantine scolaire et de la cour d'école, lui a permis de constater le bien-être des enfants qui lui ont rapporté combien ils étaient heureux d'être scolarisés à Saliès.

Pour continuer à améliorer le bien être dans les classes maternelle et élémentaire, la mairie a fait poser des films sur les vitres les plus exposées.



LES DÉCHETS, COMMENT FAIRE ?

Pour devenir meilleurs, nous pouvons appliquer la loi des 6 R :

- **Refuser** : Dire non à ce dont je n'ai pas besoin ;
- **Réduire** : Questionner sa consommation avant tout achat (en ai-je vraiment besoin ?) et réduire les gaspillages, notamment le gaspillage alimentaire ;
- **Réutiliser et Réparer** : Utiliser les ressources existantes ;
- **Rendre à la terre** : Composter ses biodéchets ;
- **Recycler** : Trier ce qui ne peut être refusé, réduit ou réutilisé (emballages et papiers, cartons, textiles, piles...).

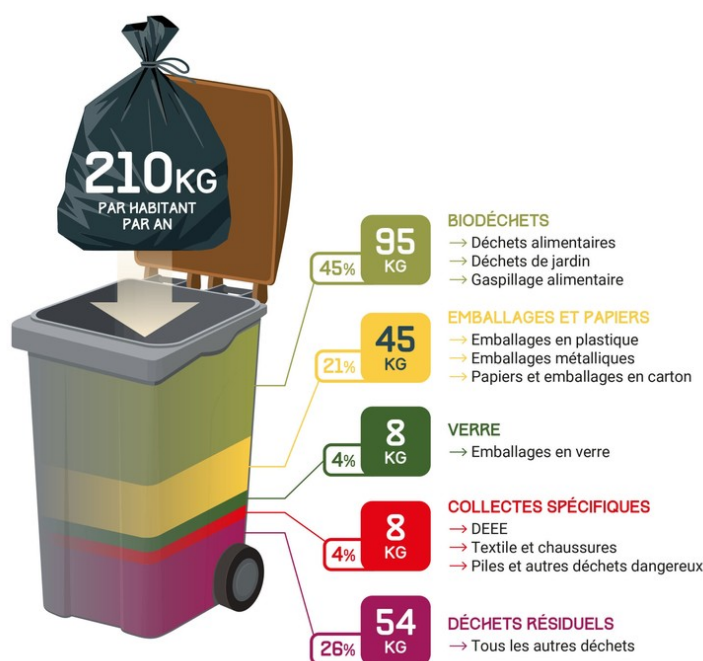
Où déposer ce qui doit être recyclé ?

- **Chez vous, dans la poubelle jaune** : tous les emballages en plastiques, en métal (boîtes de conserves, canettes alu, boîtes diverses...), les cartons fins, le papier.

- **A l'extérieur de chez vous, dans le village**, des containers destinés à recevoir du verre et des cartons épais sont placés à l'entrée du village (en venant de la déchèterie).

- **A la déchèterie de Ranteil**, pour tous les autres déchets entre autres les plus volumineux.

La gestion des déchets relève d'une compétence agglo, aussi, pour plus de renseignements vous pouvez vous connecter au site de la C2A, à cette adresse : <https://www.grand-albigeois.fr/vivre-ici/gerer-et-reduire-mes-dechets/je-reduis-mes-dechets/>



Répartition des déchets par habitant de l'agglomération

VOUS AVEZ DIT TOUTOU...

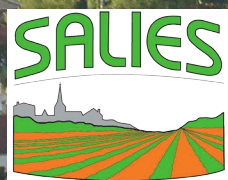
Un petit rappel adressé à nos chers compagnons (et surtout à leurs maître-sse).

Quand tu pars te promener dans la rue, ta maîtresse ou ton maître a l'obligation de te tenir en laisse. Si une envie pressante de popo te prend par surprise, il faudra que la personne qui se trouve à l'autre bout de la laisse ramasse ton offrande.

Certains d'entre vous sont très bavards et même si nous vous aimons beaucoup, vous pouvez parfois perturber notre tranquillité, à nous humains. Aussi votre propriétaire a l'obligation de limiter vos conversations.

Enfin s'il te prenait l'envie de partir te promener tout seul, et de te perdre (ça arrive...), ton maître pourra certainement te retrouver au chenil d'Albi (dans la zone de Ranteil à Albi, 8 rue Claude Bourgelat).

Toutes ces recommandations sont issues du code pénal (article R632-1), du code de l'environnement (article R541-76) et du code de santé publique (Article R1336-5)



MAIRIE DE SALIÈS

octobre 2026
NEWSLETTER

LA RONDE DES CHANTS DE SALIÈS FAIT SA RENTRÉE

La chorale La Ronde des chants reprend ses répétitions le lundi 14 septembre, toujours au même endroit, à la Salle des fêtes de Salies de 18h30 à 20h00.

Tatiana Danilian notre fidèle chef de chœur sera toujours présente pour nous accompagner avec son enthousiasme et son talent. Aucune expérience n'est requise, la seule chose indispensable, c'est l'envie de chanter et de passer un bon moment ensemble !

Alors pourquoi ne pas nous rejoindre? Deux séances de découverte vous sont offertes

Venez chanter avec nous !

GYM SPORT VITALITÉ SALIÈS : « QU'ES AQUO ? »

Notre club de gym séniors change de statut juridique pour mieux vous accompagner au quotidien. Grâce à lui, notre club va pouvoir pérenniser ses activités sur le long terme. Les séances de gymnastique douce, de stretching, d'équilibre et de renforcement musculaire restent inchangées tous les mardis à 10 h15 à la salle polyvalente. Gilberte Routhe, Muriel Viguier et Ghislaine Bardy se tiennent à votre entière disposition lors des prochains cours pour répondre à vos questions.

Contact : 06 87 35 48 07 mail : gilberte.routhe@orange.fr

LA VMEH RECRUTE

L'association Visite des Malades en Etablissements Hospitaliers et des Résidents en EHPAD du TARN (VMEH 81) a été créée en 1986. Forte de 100 bénévoles environ, elle tente d'améliorer la qualité de vie des personnes hospitalisées, des enfants malades et des résidents hébergés en Ehpad.

Outre les visites individuelles effectuées par ses bénévoles, l'association est amenée à organiser et financer, en liaison avec les animateurs en poste, des spectacles, des jeux, des ateliers pour les malades.

Si vous pensez pouvoir consacrer quelques instants à visiter des malades, n'hésitez pas à venir nous rendre visite à l'hôpital d'Albi – 22 boulevard Sibille ou à nous téléphoner au

0563474747 poste 3217, ou nous écrire à l'adresse vmehtarn@gmail.com

ATOUT LIRE BIBLIOTHÈQUE DE SALIÈS



Horaires : lundi 16 h 30 – 18 h 30
mercredi 16 h – 18 h

Cotisation : 10€ par famille et par an
[Rue Charles d'Aragon](#) (à côté de l'école)
06 87 97 21 63



LES ENFANTASTIQUES

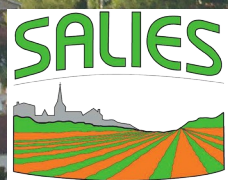
Le centre de loisirs Les Enfantastiques a ouvert ses portes pour la première fois tous le mois de juillet, avec un bilan particulièrement positif.

Tout au long du mois, ce sont en moyenne 20 à 30 enfants âgés de 3 à 11 ans qui ont été accueillis chaque jour, malgré des températures estivales particulièrement élevées. Pour cette première édition, l'équipe d'animation avait imaginé un véritable voyage dans le temps, de la Préhistoire jusqu'au futur. Activités manuelles, découvertes, sorties et expériences ont été proposées aux enfants, toujours en lien avec la thématique.

Alors qu'une nouvelle année se profile pour l'association, celle-ci s'accompagne du départ de 4 membres du Bureau, dont la Présidente. L'assemblée générale, qui se tiendra le vendredi 9 octobre à 18h30, sera donc l'occasion d'élire un nouveau bureau et de donner un nouvel élan à l'association.

Vous souhaitez vous investir dans la vie de l'association, participer à la mise en place des projets et contribuer aux activités proposées aux enfants ? N'hésitez pas à vous rapprocher de Marion Pontoni, Directrice du centre de loisirs, pour obtenir davantage d'informations.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !



RUISSEAU DU CARROFOUL

Nous découvrons comment les modifications climatiques peuvent modifier notre environnement.

Pour ne parler que des précipitations, elles sont plus virulentes, plus orageuses, peut être plus soudaines aussi. Sur notre commune, la pluie, qu'elle tombe sur une maison, sur la route, un bois ou un pré, si elle n'a pas l'occasion de s'infiltrer ou d'être stockée, finira dans un des deux ruisseaux qui encadrent Saliès, la Madenque en limite de Carlus et Lamillarié, et le Carrofoul en limite de Puygouzon et d'Albi.

Le Carrofoul, passant en zone urbanisée, a été « éclairci » en août, période d'assèchement et de canicule.

Cette opération est assujettie à quelques recommandations d'anticipation. Maintien des arbres pour la protection des rives, sur le lit, protection du tapis végétal pour diminuer la vitesse de l'eau, cause d'inondations, ainsi que du ravinement et déchaussements des ponts et passerelles, enfin enlèvement des arbres plantés dans le lit pour éviter des barrages naturels.

Cette opération a été menée à parts égales avec la C2A pour la partie n'appartenant pas à Saliès.



Mairie de Saliès

1, rue du Petit-Bois 81 990 Saliès
Tél.: 05 63 48 19 30

Site internet : www.salies-tarn.fr

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Mardi et jeudi de 9h à 18h30 - Vendredi de 9h à 12h

Directeur de publication : Jean-François ROCHEDREUX

Contributions : Adeline TARRY, Evelyne CAVALIE
GUALLAR, Jacky MIQUEL, Bruno GASCON

Impression réalisée par VENDREDI 3 sur papier 100 % recyclé

TROTTOIRS LE LONG DU RUISSEAU DU CARROFOUL

La fréquentation du trottoir le long du Carrofoul jusqu'à l'atelier communal nous a conduit à repenser sa largeur.

La sécurisation des piétons, poussettes et randonnées familiales, ne pouvait passer que par un élargissement de l'ouvrage.

La largeur passe à 1,5m le long du grillage, en diminuant la route. Un ralentissement des véhicules est prévu sur cette voie plus étroite.

Ces travaux, menés en collaboration avec la C2A, pourraient être accompagnés par un prolongement plus champêtre le long du ruisseau sous le terrain de foot, jusqu'à la route d'Albi.

MATHILDE NOUS PARTAGE SES RECETTES

Roses des sables (pour environ 50 pièces)

300 g de maïs soufflé (type corn flakes)

350 g de chocolat noir

75 g d'huile de coco

60 g de noix de coco râpée



1. Faites fondre le **chocolat** au bain-marie avec l'huile de coco.
2. Torréfiez votre noix de **coco** râpée quelques minutes au four à 160° jusqu'à ce qu'elle soit légèrement dorée.
3. Dans un saladier, versez le chocolat fondu et la noix de coco râpée sur le maïs soufflé. **Mélangez** délicatement avec une spatule en bois.
4. Une fois le mélange bien homogène, formez de petits tas à l'aide d'une cuillère sur une plaque recouverte de papier sulfurisé.
5. Placez au réfrigérateur pendant 30 minutes minimum.

NOS JOIES

Naissance :

Léo BOUSQUET né le 4 janvier 2026

NOS PEINES

Décès :

Anne-Marie BOURGEOIS veuve ABGRALL

Charles BONHOMME

Georges CALLIGERIS

Françoise DÉCIS épouse LEBONVALLET